

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal se réunira :

Le JEUDI 27 NOVEMBRE 2025 à 19 h 00 à la Mairie

Affiché le 21 novembre 2025

Le Maire,

Alain GUILLOIS

ORDRE DU JOUR:

- 1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025
- 2. FIXATION DE LA CONTRE-VALEUR AU TITRE DE LA REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF Année 2026
- 3. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- 4. CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES RELATIVE AU CONTROLE ET A L'ENTRETIEN DES HYDRANTS 2026-2028
- 5. QUESTIONS DIVERSES